

CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 22/09/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni au centre socioculturel le MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD PASTOUT PILLIER BARON ROCHE

Absents : M. BAUJARD procuration à Mme LORRE
Mme LEJEUNE procuration à M. LESUEUR
Mme PIPERAUD procuration à Mme ROCHE

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Bâtiments - Voirie - Réseaux - Matériel

L'assemblée :

- fait le point sur les différentes opérations d'investissement déjà réalisées ou actuellement engagées par rapport aux projets 2021
- DÉCIDE de renouveler à compter de 2022 la CONVENTION relative à l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales conclue avec VEOLIA
- approuve la dénomination des rues concernant certains lieux-dits de la commune (écarts)
- accepte de mettre à disposition et à titre gratuit jusqu'au 31/12/2024, un terrain communal situé aux Vieilles Rames (installation clôture et entretien parcelle par le locataire)
- constate une nouvelle recrudescence des microcoupures d'électricité et note qu'une rencontre avec ENEDIS a été programmée au sujet de ce problème.

Rapports annuels 2020

Le CM prend acte des rapports présentés par M. le Maire et qui peuvent également être consultés en mairie sur :

- l'exploitation de l'éclairage public (SDE 18)
- les services d'eau et d'assainissement (SIAEPA de Cuffy/Cours-les-Barres).

Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- 96 élèves se répartissent en 4 classes pour l'année scolaire 2021/2022 (primaire 62 / maternelle 34)
- 65 enfants en moyenne fréquentent la cantine, 26 la garderie du matin et 18 celle du soir
- des travaux d'entretien ont été réalisés durant les vacances d'été suite aux demandes des enseignantes
- le dossier présenté dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles a été retenu et subventionné à hauteur de 3 373 € pour une dépense estimée à 5 062 €.

Le plan de financement de cette opération est adopté par le CM qui autorise également M. le Maire à signer la convention de partenariat SNEE.

2) GESTION PERSONNEL COMMUNAL

L'assemblée prend note :

- qu'un agent technique est toujours en arrêt de travail (prolongation actuelle jusqu'au 17/10/2021)
- que la durée de stage de l'agent technique embauché récemment pourra être portée à 2 ans
- que le contrat PEC de l'agent recruté par l'intermédiaire de la Mission Locale a été modifié (passage à 35 H / semaine du 01/07 au 31/12/2021)
- que suite à l'avis favorable du Comité Technique, le poste d'agent de maîtrise principal qui n'est plus pourvu depuis le départ en retraite d'un agent pourra être supprimé.

3) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

L'assemblée décide :

- d'approuver la modification au niveau des dépenses de la section d'investissement du budget 2021 en vue du remboursement d'un trop perçu de taxe d'aménagement (article 10226 + 400 € / article 2184 - 400 €)
- de retenir la proposition d'achat par la commune d'HERRY d'un tracteur CASE avec broyeuse de haie pour la somme de 29 000 €
- d'accepter les indemnités de sinistre se rapportant à la réparation de ce véhicule (3 992,24 €)
- de fixer le prix de vente d'une remorque (de 2 500 à 3 000 €)
- de procéder à la sortie de l'actif des différents biens concernés par ces opérations (écritures budgétaires).

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC programmée au cours du 4^e trimestre 2021
- le projet de construction d'une maison domotique / résidence seniors à Torteron (bornage du terrain, dépôt demande de permis, début des travaux en avril 2022)
- le fonctionnement du centre de loisirs à Cours-les-Barres avec :
 - . le bilan des activités des vacances d'été
 - . la mise en place de l'accueil du mercredi (modalités d'inscription, 16 places réservées sur 16 disponibles pour les enfants de 3 à 5 ans et 23 places sur 36 pour les enfants du CP au CM2)
 - . l'organisation de la session de la Toussaint du 25 octobre au 5 novembre

- la répartition du FPIC pour l'année 2021 (20 497 € pour CUFFY)
- la prise de compétence OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)
- le dossier GEMAPI où un amendement présenté par Rémy POINTEREAU a reçu un avis favorable du Sénat et du Gouvernement par l'intermédiaire de la Ministre Jacqueline GOURAULT dans le cadre de l'examen de la loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration). La gestion de la Loire serait confiée à titre expérimental par décret du Conseil d'Etat à l'Etablissement Public Loire de la source à l'estuaire.

5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- émet un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE de 2 logements situés au lotissement des Fourmis (n° 8 et 38 rue des Ormes)
- prolonge l'interdiction de louer les salles des fêtes jusqu'au 30 novembre prochain dans l'attente de nouvelles directives pouvant permettre la reprise des locations avant cette date
- accepte de diffuser au Député qui en a fait la demande les adresses mail des membres du CM
- note qu'une réunion avec la SAS Canoë Raid Aventure devra être organisée prochainement afin de pérenniser ses activités sur l'ancien terrain de camping
- indique qu'une rencontre avec VNF et la SARL Bateau Promenade Latéral devra être programmée en vue de l'exploitation de la halle nautique à compter du 01/01/2022 (autorisation stationnement bus / élaboration convention AOT)
- est informée que les travaux de réfection de la RD 178 – rue des Fourmis seront réalisés par le Conseil Départemental du 25 au 29 octobre.

M. PASTOUT :

- constate le manque d'entretien de la haie d'une propriété rue du Colombier
- est informé que le panneau « chemin St Jacques de Compostelle » a été installé au Port du Guétin.

Mme KALUZNY :

- est avisée que les travaux relatifs à la réfection d'un tampon de pluvial à La Grenouille ont été commandés
- souligne la persistance de la vitesse excessive dans la traversée de ce quartier
- note la mise en place de panneaux 80 entre Le Guétin et La Grenouille.

M. PILLIER :

- indique qu'une micro-crèche privée sera implantée à Cours-les-Barres
- demande qu'il soit procédé au remplacement de radiateurs au logement n° 1 à La Cure.

M. BARON signale le déplacement d'une plaque d'égout à hauteur du n° 22 rue des Linans.

Mme LORRE :

- rapporte les demandes de M. BAUJARD (mise en place d'un panneau sens interdit rue du Passeur en direction de la Levée du Bec d'Allier et installation durant l'été de bacs OM pour les cyclistes qui empruntent le parcours de la Loire à Vélo)
- fait le point sur le fonctionnement du système GEDICOM
- adresse ses remerciements à tous ceux et en particulier M. PASTOUT qui ont contribué à la mise en place et à l'organisation du marché d'été ainsi qu'à la tenue de la buvette à la halle nautique
- note que pour que le marché puisse perdurer, il conviendra de fidéliser les clients et les commerçants dont le placement s'avère de plus en plus difficile
- réitère sa demande visant en cas de remplacement de disposer dès 2022 de bénévoles en nombre suffisant
- remercie M. EVEZARD pour la mise à disposition du bateau « Le Latéral » afin de découvrir le pont-canal du Guétin lors des journées du patrimoine.

M. DUCROT :

- rapporte la demande d'installation d'un miroir à l'intersection de la rue des Mariniers et de la Levée du Bec d'Allier
- note que pour éviter le problème survenu sur le chantier de la rue de La Chaume, des mesures de sécurité devraient être prises durant les travaux (surélévation fils électriques)
- fait le point sur l'accident provoqué par un camion au rond-point du Pré du Roc (candélabre, panneaux et arbustes endommagés)
- rappelle que selon le code civil, les riverains sont tenus d'entretenir les haies de leurs propriétés
- dresse la liste des incivilités constatées dernièrement sur la commune (dégradation poignée porte au centre socioculturel, détérioration et disparition de panneaux de signalisation, vol de fleurs, dépôt de déchets sur le site du Bec d'Allier ...)
- signale que dans le cadre du déploiement de la fibre optique, du matériel a été stocké sur le parking du nouveau cimetière (poteaux bois et engin).

M. LESUEUR indique que malgré plusieurs relances auprès du notaire chargé de la succession de M. JOLY, le dossier relatif au legs de livres à la commune n'est toujours pas régularisé.

Mme DUPOUY demande de sécuriser les abords de la halle nautique (protection de l'embase située au niveau de la barrière du marché d'été, remise en état de plaques de regards).

Mme ROCHE :

- note que la réparation d'une serrure aux sanitaires de l'école primaire a été effectuée
- suggère d'étudier la possibilité d'aménager un city-parc sur le territoire de la commune.

- Séance levée à 21 H 15 -